



## **Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur**

Institut du Monde Anglophone  
5, rue de l'École de Médecine  
75006 PARIS  
[www.saesfrance.org](http://www.saesfrance.org)

Madame Geneviève FIORASO  
Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
1 rue Descartes  
75231 Paris Cedex 05

Montpellier, le 25 février 2014

Madame la Ministre,

Notre société n'a pas reçu de réponse, ni même d'accusé de réception, au courrier adressé le 25 novembre 2013 à la DGESIP concernant le Cadre National des Formations, et ce en dépit du fait que les sociétés savantes sont expressément mentionnées, dans la note de présentation qui l'accompagne, comme acteurs de la concertation. Ce courrier exprimait pourtant le point de vue réfléchi de deux sociétés savantes, la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur et l'Association Française d'Études Américaines, qui représentent à elles deux près de trois mille enseignants et enseignants-chercheurs, anglicistes et américanistes, de l'enseignement supérieur.

Cette absence de réaction de la part de vos services est ressentie par notre communauté comme une marque de désintérêt aussi incompréhensible que décourageante. Nos collègues s'investissent, avec passion et dévouement, dans leurs missions d'enseignants et de chercheurs ; ils jouent un rôle décisif dans la formation de la jeunesse de notre pays, et contribuent par leurs travaux, qui se déploient dans toute la diversité du champ du savoir – de la linguistique aux sciences humaines et sociales en passant par la littérature et la traduction –, au rayonnement de la recherche française.

En tant que président de la SAES, il est de mon devoir, Madame la Ministre, de vous faire part du sentiment largement répandu parmi mes collègues qu'ils ne sont ni entendus, ni même écoutés. En particulier, la refonte de la nomenclature des masters, qui fait disparaître toute référence à la langue anglaise dans l'intitulé de l'une ou l'autre des mentions, suscite une inquiétude qui ne relève pas d'un quelconque corporatisme, mais du souci de conserver aux diplômes une lisibilité indispensable, ce qui serait d'ailleurs conforme aux objectifs affichés de la réforme en cours. La nouvelle nomenclature ne devant entrer en vigueur qu'à la rentrée 2015 dans le meilleur des cas, il est non seulement possible, mais profondément souhaitable, de la remettre sur le métier non pour la défaire, mais pour l'améliorer.

Pour ce faire, la SAES se tient comme toujours à la disposition des services de votre ministère pour aborder ce sujet, de même que l'ensemble des questions (statut des EC, HCERES, PEDR) qui intéressent notre communauté d'enseignants-chercheurs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mon profond dévouement.

Pierre Lurbe  
Professeur à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3  
Président de la SAES